

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes tenue le mardi, 11 décembre 2001, à 20 heures, au 1740 rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville.

SONT PRÉSENTS : mesdames et messieurs les commissaires Yves Ballard, Huguette Bussièrès, Suzanne Chartrand, Luce Deschênes Damian, Gabriel Ducharme, Manon Handfield, Alain Langlois, Lucie Legault, Louise Legault-Choquette, Anne-Marie Loiselle, André Mc Nicoll, Jean-François Rabouin, Hélène Roberge, Paul St-Onge, Alain Villemure ainsi que Francine Charbonneau et Diane Miron, représentantes du Comité de parents.

SONT ABSENTS : messieurs Pierre Diamond et Jean-Louis Lachapelle.

ABSENCES MOTIVÉES : mesdames Renée Roy, Line Tessier et messieurs Marc-André Lehoux et Yvan Noël.

Assistent également à cette séance : mesdames Ginette Jacques, directrice générale, Monique Hébert, directrice générale adjointe, Suzanne Séguin, secrétaire générale et messieurs Pierre Charland, directeur du Service des ressources financières, Serge Dubé, directeur général adjoint, André Dubreuil, directeur du Service des ressources matérielles, Louis Laliberté, directeur du Service des ressources éducatives et Pierre Massicotte, directeur du Service de l'organisation scolaire.

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Gabriel Ducharme, président, fait la constatation du quorum et procède à l'ouverture de la séance extraordinaire.

1.1 Vérification de la procédure de convocation

Le président s'assure auprès de la secrétaire générale que la procédure de convocation a été respectée, conformément aux dispositions prévues dans la Loi sur l'instruction publique.

2. REVUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

C-074-12-01 Il est proposé par monsieur Alain Langlois d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance
 - 1.1. Vérification de la procédure de convocation.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Parole au public.
4. Transfert de clientèle et modification aux titres de propriété de l'immeuble Macdonald-Cartier.

5. Parole au public.
6. Parole aux membres du Conseil.
7. Levée de la séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. PAROLE AU PUBLIC

Néant.

4. TRANSFERT DE CLIENTÈLE ET MODIFICATION AUX TITRES DE PROPRIÉTÉ DE L'IMMEUBLE MACDONALD-CARTIER

La directrice générale, madame Ginette Jacques, et le directeur général adjoint, monsieur Serge Dubé, présentent le dossier susmentionné.

Considérant que la Commission scolaire Riverside est en demande d'ajout d'espace au secondaire pour faire face à la croissance de clientèle prévue par le MÉQ;

Considérant que la Commission scolaire des Patriotes dispose de places-élèves excédentaires au secondaire;

Considérant que le MÉQ demande aux deux organismes de se concerter pour rentabiliser les équipements scolaires disponibles sur le territoire;

Considérant que les deux organismes veulent agir en partenariat dans ce dossier;

C-075-12-01 Il est proposé par monsieur André Mc Nicoll :

- d'accepter le transfert de la clientèle francophone de l'École d'éducation internationale à Mc Masterville et le transfert de la clientèle anglophone de l'école Richelieu Valley à Saint-Hubert;
- d'accepter la modification des titres de propriété de l'école Macdonald-Cartier de manière à ce que la Commission scolaire Riverside devienne seule propriétaire de l'immeuble;
- d'aviser le MÉQ que toute allocation inférieure à l'évaluation présentée au document d'accompagnement de la présente résolution compromet très sérieusement la faisabilité et l'échéance de ce projet.

Votent en faveur : 13

Votent contre : 2

La proposition est adoptée à la majorité des voix.

5. PAROLE AU PUBLIC

Néant.

6. PAROLE AUX MEMBRES DU CONSEIL

Les membres abordent les sujets suivants :

- demande d'ajout de temps à l'école Pierre-Boucher
- fondations à la Commission scolaire des Patriotes.

Monsieur le président, Gabriel Ducharme, offre ses meilleurs vœux du Temps des Fêtes aux membres du Conseil.

7. LEVÉE DE LA SÉANCE

C-076-12-01 À 21 h 40, il est proposé par monsieur Gabriel Ducharme de lever la présente séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

président

secrétaire générale

SS/ag